



## CONCOURS PHOTOS : DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CHER

---

Cet été, le Département du Cher a lancé une seconde édition de son concours photos pour valoriser les Espaces naturels sensibles.

Le 15 septembre dernier le jury composé, d'élus départementaux, de professionnels de la communication et de photographes professionnels, a sélectionné **20 photos qui seront soumises aux votes du public à partir du 15 octobre 2019.**

Le public pourra voter à partir d'un lien proposé sur le site [departement18.fr](http://departement18.fr) et via les réseaux sociaux, facebook : Conseil départemental du Cher ou twitter : Département du Cher

Chacun peut voter pour sa photo préféré. **Un seul vote par personne. Clôture des votes le 30 novembre 2019.**

Les quatre photos ayant reçues le plus de votes recevront un prix en décembre.



### CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322

18023 BOURGES CEDEX

**Contact presse** : Sandrine Pain Tél. 02 48 27 81 96

[sandrine.pain@departement18.fr](mailto:sandrine.pain@departement18.fr)



COMMUNIQUE de PRESSE

*Lundi 7 octobre 2019*